Contrôleur technique de véhicules légers

Certifiante | Formation continue

Réf. : 2391346F — Mise à jour : 30 octobre 2026

Organisme responsable : **AFPA Bretagne**

Présentation de la formation

Objectifs

Être capable de réaliser le contrôle technique des véhicules légers, conformément à la réglementation en vigueur

Programme

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation
Module initial 1. Cadre général du contrôle technique réglementaire des véhicules légers en France : introduction au contrôle technique réglementaire des véhicules légers - consolidation des fondamentaux de technologie automobile pré-requis à l'emploi de contrôleur technique - acquisition des fondamentaux de règlementation du contrôle technique des véhicules légers
Module initial 2. Fondamentaux de connaissance professionnelle de niveau 4 prérequis à l'emploi de CTVL : acquisition de nouvelles connaissances techniques en automobile de niveau 4 prérequises à la formation de CTVL
Période en entreprise
BC1 partie 1 - Procéder au contrôle technique réglementaire des véhicules légers : appropriation et maîtrise des dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers ainsi ainsi qu'à leur réception et leur immatriculation - vérification des exigences réglementaires de mises en oeuvre des matériels de contrôle - réalisation des contrôles techniques, des contre-visites et des contrôles techniques complémentaires des véhicules légers - accueil du client, prise en charge et restitution du véhicule et explicitation du procès-verbal
BC1 partie 2 - Contribuer aux opérations de suivi d'exploitation et d'évaluation du système qualité du contrôle technique des véhicules légers : exploitation d'un logiciel de contrôle technique et ses processus de liaisons informatiques - mise en oeuvre des procédures du système qualité - exploitation des statistiques d'activité, des indicateurs et des compteurs d'exception
Période en entreprise : Mettre en œuvre et consolider dans l'entreprise les activités et compétences du métier - Collecter des éléments de preuve des activités réalisées permettant la construction du Dossier Professionnel (DP) - Préparer son insertion professionnelle

Session d'examen
Module TRE : Temps 1 : « Je cherche » Temps 2 « J'intègre » Temps 3 : « Je sécurise »
Module Habilitation Electrique B2XL : Se prémunir des risques électriques lors d'un contrôle de véhicule à source d'énergie électrique embarquée, se préparer à l'habilitation électrique niveau exécutant et chargé de travaux électriques (B2 XL selon la norme UTE C-18 550)
Module Capacité gaz : obtenir l'attestation de capacité gaz pour controleur technique véhicule léger Les aspects liés aux interventions sur véhicule hybride ou électrique sont traités tout au long de la formation : Connaître les risques liés aux interventions sur véhicule hybride ou électrique VE/VH; niveau personnel averti selon la norme NF C 18-550

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	**Niveau Bac général, pro ou techno, BP**

Liste des certifications

Titre professionnel contrôleur technique de véhicules légers

Code RNCP : 37320

Métiers associés

I1604 — Mécanique automobile et entretien de véhicules

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1832564S	Mixte	Loudéac	26/10/2026	16/04/2027
2105787S	Mixte	Loudéac	10/05/2027	10/11/2027

Source : GREF Bretagne #2391346F